

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 28 janvier 2021
Rapporteur :
Monsieur Gilbert GRAMOULLE**

N° 3

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 05/02/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 04/02/2021
(accusé de réception du 04/02/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Parc des expositions de Quimper Cornouaille et Centre des Congrès du Chapeau Rouge
Rapport annuel du délégataire 2019**

Un contrat de délégation de service public (DSP), par voie d'affermage, relatif à la gestion et à l'exploitation du parc des expositions et du centre de congrès de Quimper a été conclu en janvier 2014 avec la Sem Quimper Évènements.

Conformément à l'article L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales, le délégataire produit chaque année à l'autorité délégante un rapport sur l'exécution de la délégation de service public.

Cette délibération en présente les principaux enseignements.

La société Quimper Évènements, délégataire de la gestion et de l'exploitation du parc des expositions Quimper Cornouaille et du centre de congrès du Chapeau Rouge à Quimper, a soumis à la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) du 17 novembre 2020, son rapport d'activité pour l'année 2019.

Ainsi, l'exercice 2019 s'est articulé principalement sur la consolidation de l'activité d'exploitation du parc des expositions avec des événements significatifs et sur l'exploitation du centre des congrès du Chapeau Rouge.

Les principaux éléments présentés sont les suivants :

- Pour le parc des expositions Quimper Cornouaille :

Pour sa quatrième année de pleine exploitation, le parc des expositions a accueilli 60 événements, dont 5 manifestations organisées en propre par le délégataire :

- Salon Breizh Nature (11-13 janvier 2019 – 4^{ème} édition) ;
- Festival d'Humour (18-19 janvier 2019 – 4^{ème} édition) ;
- Festival de l'artisanat (8-10 mars 2019 – 3^{ème} édition) ;

- Salon Supply Chain Ouest (carrefour des professionnels de la logistique et du transport - 4 avril 2019 – 1^{ère} édition) ;
- Salon Breizh transition (27-28 novembre 2019 – 3^{ème} édition).

Le taux d'occupation s'élève à 233 jours sur 2019, en légère hausse par rapport à 2018 (231 jours).

Le chiffre d'affaires généré atteint 842 000 euros. Il convient de le comparer à celui réalisé en 2017 (763 K€), étant donné que certains événements sont biennaux, notamment le Festival Agrideiz qui représente 48K€ de chiffre d'affaires en 2019. Les 5 événements organisés en propre par le délégataire ont généré 580 K€ de chiffre d'affaires.

- **Pour le centre des congrès du Chapeau Rouge :**

Il s'agit de la seconde année d'exercice complet du centre de congrès.

83 événements ont eu lieu au centre des congrès (82 en 2018) dont un événement organisé en propre par le délégataire.

Le nombre de jours d'exploitation du centre de congrès en 2019 est de 96 jours (contre 140 en 2018).

Le chiffre d'affaires est de 127 000 euros, contre 162 000 euros l'année précédente.

Ainsi, Quimper Évènements poursuit son développement avec une hausse du chiffre d'affaires de 5% par rapport à 2017. Malgré une perte d'exploitation de 7 585 euros, liée à la dégradation de la rentabilité des événements, à une hausse des charges de personnel et à la baisse de la subvention d'exploitation prévue contractuellement, le résultat net est positif à 7 170 euros (contre un déficit de 112K€ en 2018). À noter que ce résultat ne tient pas compte du montant de la redevance variable.

Les équilibres financiers d'exploitation de la SEM demeurent fragiles, notamment dans un contexte d'arrêt de la subvention d'exploitation à compter de 2020. En revanche, la structure financière de la SEM est saine avec des capitaux propres et une trésorerie élevée.

L'exercice 2020 sera évidemment fortement marqué par l'impact de la crise sanitaire. L'activité commerciale avait cessé le 16 mars 2020, puis une reprise très partielle s'était amorcée à compter du 2 juin 2020, avant une nouvelle fermeture durant le second confinement. L'impact sur l'exercice 2020 est estimé à environ 75% du chiffre d'affaires.

Le rapport d'activité 2019 de Quimper Évènements a été soumis à la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) du 17 novembre 2020. Le compte-rendu de la CCSPL ainsi que le rapport annuel 2019 sont joints en annexe.

Le conseil communautaire prend acte du rapport 2019 du délégataire du Parc des expositions Quimper Cornouaille et du Centre des Congrès du Chapeau Rouge.